

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mai 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHICHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. PRIBETICH (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DECOMBARD (pouvoir M. MARTIN) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MASSON) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - Mme HERVIEU (pouvoir M. FAVERJON) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BORDAT (pouvoir MME TOMASELLI) - M. HOUPERT (pouvoir MME ERSCHENS) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Audioguides et outils nomades d'aide à la visite - Tarifs

M. Bard au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la première tranche de rénovation du Musée des Beaux-Arts, de nouveaux outils de médiation ont été déployés. Il s'agit de moderniser l'ensemble des dispositifs qui permettent de transmettre au visiteur les contenus nécessaires à l'approche et la compréhension du musée, de ses collections et de ses activités, favorisant ainsi tant l'accessibilité que l'interactivité.

Sont ainsi à la disposition des visiteurs des tables multimédia, ainsi qu'un outil nomade de présentation du parcours « Moyen-âge Renaissance ».

Ces derniers ont été mis à la disposition du public gratuitement depuis le mois de mars en phase test d'utilisation, accompagnés d'un questionnaire.

Les versions développées pour les personnes malentendantes et malvoyantes seront quant à elles disponibles pour la fin du mois de juin.

Par délibération du 3 novembre 2008, le Conseil Municipal a adopté un tarif unique de location d'audioguides de 4 euros. Il est proposé de maintenir ce tarif et de l'étendre aux nouveaux outils nomades dans un souci d'harmonisation. Un tarif groupé sera par ailleurs créé. Enfin, s'agissant de la location d'un outil nomade destiné à une personne malvoyante, il est proposé de ne pas faire payer en sus l'accompagnateur sollicitant la mise à disposition d'un autre outil nomade.

Les tarifs suivants sont ainsi proposés :

- location d'un audioguide : tarif unique de 4 €,
- location d'un outil nomade : tarif unique de 4 €,
- location couplée d'un audioguide et d'un outil nomade : tarif unique de 5 €,
- location d'un outil nomade destiné aux personnes malvoyantes et d'un outil nomade standard : tarif unique de 4 €.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider les tarifs des audioguides et des outils nomades mis à la disposition des visiteurs du Musée des Beaux-Arts, dans les conditions proposées ;
- 2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ